

Modalité de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée Générale Mixte du 10 mars 2015

Communiqué au titre de l'information réglementée

La société Elior (« Elior »), société dont les actions sont admises aux négociations sur Euronext Paris, annonce que l'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) de ses actionnaires se tiendra le mardi 10 mars 2015 à 15h00 dans les locaux de La Maison de l'Amérique Latine - 217, Boulevard Saint-Germain 75007 PARIS.

L'avis de Réunion est publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) du 30 janvier 2015.

Par ailleurs, conformément à la réglementation en vigueur, l'avis de Réunion ainsi que la Brochure de Convocation de l'Assemblée incluant notamment l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote peuvent être consultés dès le 30 janvier 2015 sur le site internet d'Elior à l'adresse suivante : www.elior.com, dans la rubrique Investors : Espace actionnaires/Assemblée générale.

Les informations mentionnées à l'article R.225-83 du Code de Commerce sont intégrées dans la Brochure de Convocation ainsi que dans le Document de Référence 2013-2014, également disponible sur le site internet d'Elior à l'adresse suivante : www.elior.com, dans la rubrique Investors : Communiqués et publications/Rapports annuels et Document de Référence.

Les documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale Mixte seront tenus à la disposition des actionnaires, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, au siège social d'Elior, 61-69, rue de Bercy - 75012 PARIS.

Dans les limites permises par la réglementation en vigueur, les actionnaires pourront, sur demande écrite adressée à BNP Paribas Securities - C.T.S. Assemblées - Les Grands Moulins de Pantin - 75450 Paris Cedex 09 - France, par voie postale ou par télécopie au 01 40 14 58 90, dans les délais légaux, demander que ces documents leurs soient adressés directement.